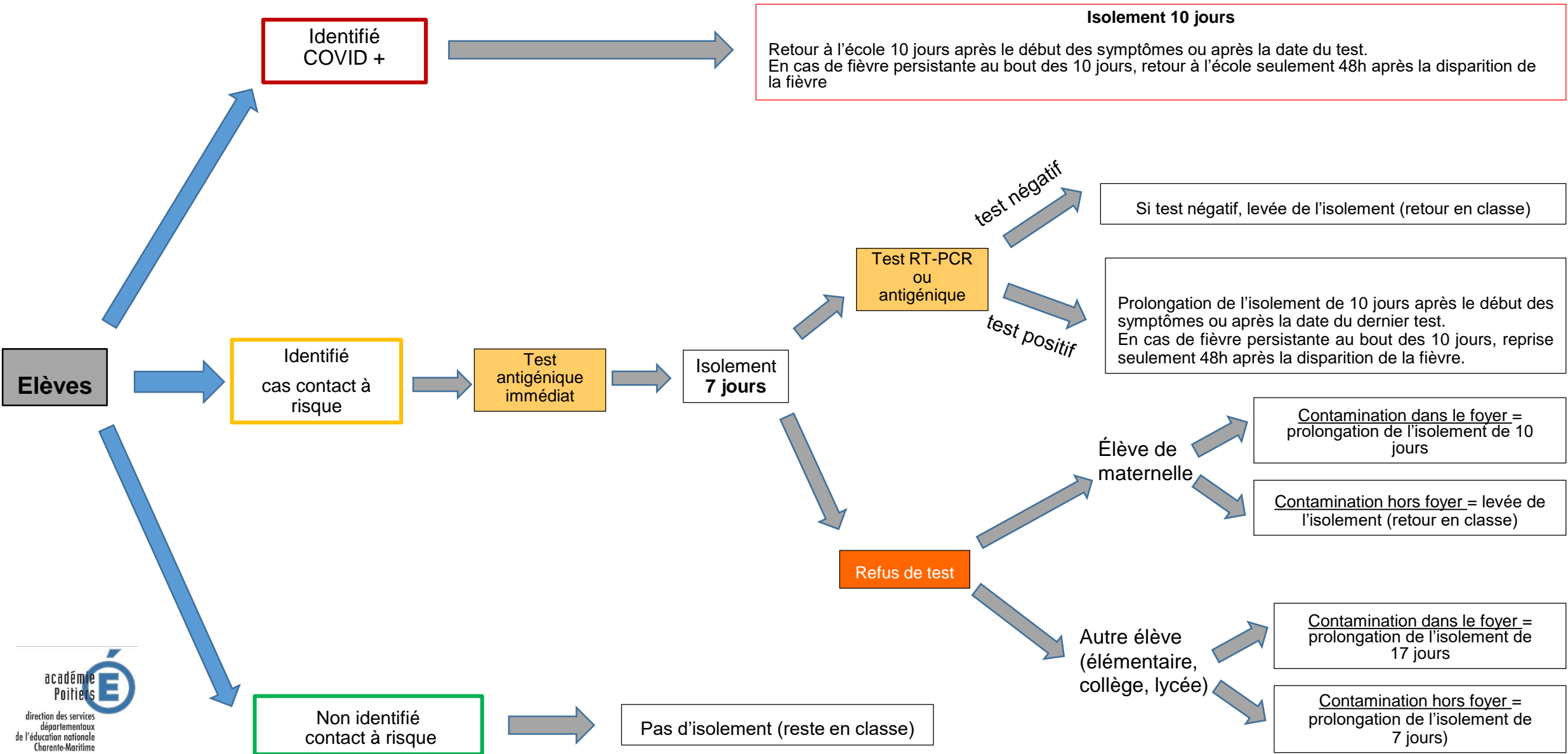


Annexe 10. a

Mise à jour le 25/03/2021



Identifié COVID +

Isolement 10 jours

Retour à l'école 10 jours après le début des symptômes ou après la date du test.
En cas de fièvre persistante au bout des 10 jours, retour à l'école seulement 48h après la disparition de la fièvre

Elèves

Identifié cas contact à risque

Test antigénique immédiat

Isolement 7 jours

Test RT-PCR ou antigénique

test négatif

Si test négatif, levée de l'isolement (retour en classe)

test positif

Prolongation de l'isolement de 10 jours après le début des symptômes ou après la date du dernier test.
En cas de fièvre persistante au bout des 10 jours, reprise seulement 48h après la disparition de la fièvre.

Refus de test

Élève de maternelle

Contamination dans le foyer = prolongation de l'isolement de 10 jours

Contamination hors foyer = levée de l'isolement (retour en classe)

Autre élève (élémentaire, collège, lycée)

Contamination dans le foyer = prolongation de l'isolement de 17 jours

Contamination hors foyer = prolongation de l'isolement de 7 jours)

Non identifié contact à risque

Pas d'isolement (reste en classe)

Annexe 10.b

Mise à jour le 25/03/2021

Personnels

Identifié COVID +

Isolement 10 jours
Position administrative : arrêt de travail
Reprise d'activité 10 jours après le début des symptômes ou après la date du test.
En cas de fièvre persistante au bout des 10 jours, reprise seulement 48h après la disparition de la fièvre

Identifié cas contact à risque

Test antigénique immédiat

Isolement 7 jours
Position administrative : ASA ou travail à distance

Test RT-PCR ou antigénique

Levée de l'isolement (reprise de l'activité)

Prolongation de l'isolement de 10 jours après le début des symptômes ou après la date du dernier test.
En cas de fièvre persistante au bout des 10 jours, reprise seulement 48h après la disparition de la fièvre.